

Une place Lumumba à Bruxe

Un « square Lumumba » a été inauguré à Bruxelles, le 30 juin dernier. Une bataille remportée par ceux qui militent pour « décoloniser » l'espace public et les mentalités. Une victoire limitée, précaire, et qui requiert d'aller plus loin.

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

De ses quatre-vingts années d'histoire coloniale, principalement au Congo, la Belgique a hérité de centaines de noms de rues et de monuments glorifiant son « œuvre coloniale ». Depuis de nombreuses années, ce marquage de l'espace public fait débat, au regard du caractère raciste et criminel de la colonisation. Différents citoyens, intellectuels et associations ont appelé à jeter un regard critique sur ces monuments et à « décoloniser » l'espace public. C'est notamment le cas du Collectif mémoire coloniale et Lutte contre les discriminations (CMCLCD) (1) qui organise régulièrement des « visites guidées décoloniales ». En 2006, Lucas Catherine avait déjà édité un guide critique de la présence de l'histoire coloniale dans notre espace public (2). Cette démarche vise à diffuser une prise de conscience par rapport à l'héritage de la propagande

années pour la création d'une « place Lumumba » honorant, dans l'espace public belge, la mémoire du Premier ministre Congolais assassiné en 1961 pour avoir voulu mener à bien l'indépendance effective du Congo. Initialement, la création de cette place fut sollicitée auprès de la commune d'Ixelles mais, en 2013 comme en 2018, la composante MR de la majorité communale y fit obstruction. C'est finalement la Ville de Mons (majorité PS) qui décida, en septembre 2017, de poser une première plaque commémorant la mémoire de Patrice Lumumba. Elle fut rapidement suivie par la Ville de Charleroi (majorité PS, MR, cdH) qui décida, en décembre 2017, de lui dédier le nom d'une rue. Enfin, en réponse à une question de Zoubida Jellab (conseillère communale Ecolo) concernant les statues et plaques commémoratives de la période coloniale, le bourgmestre de la ville de Bruxelles, Philippe Close (PS), annonça le 22 janvier 2018 son intention de proposer la pose d'une plaque commémorative en l'honneur de Patrice Lumumba. Le 24 avril 2018, cette intention fut suivie d'effet et le Conseil communal de la ville de Bruxelles (majorité PS – MR) décida à l'unanimité « d'attribuer la dénomination Square Patrice Lumumba à l'espace public jouxtant le square du Bastion » (4). Le Premier ministre congolais assassiné à l'orée de l'indépendance a désormais un square qui porte son nom au cœur de la capitale, à quelques centaines de mètres du siège des anciennes institutions coloniales. Peut-on pour autant considérer qu'il s'agit d'un basculement décisif dans le positionnement des autorités publiques belges par rapport à l'histoire coloniale et à la mémoire qui en est entretenue ?

de cette attribution et des circonstances qui l'ont entourée appelle à sérieusement nuancer la réponse. Le sens de ce « square Lumumba » est encore incertain, et l'appareil de propagande négationniste par rapport aux crimes coloniaux est toujours actif au sein de l'Etat belge.

Une place qui n'est pas (encore) une place

La réponse d'Alain Courtois (MR), Premier échevin de la ville de Bruxelles, à une interpellation suscitée par l'association « Mémoire du Congo » (qui regroupe des anciens colons), résume une série d'ambiguïtés qui pèsent sur la réalité effective de cette place et sur le sens qui y est donné (lire l'encadré p. 81).

Tout d'abord se pose la question de l'existence effective de la place en tant qu'espace public (c'est-à-dire visible par tous). Contrairement à ce qu'affirme M. Courtois, la Ville de Bruxelles n'a pas décidé de renommer le « Square du Bastion » (situé porte de Namur). Elle n'en aurait d'ailleurs pas le pouvoir, celui-ci se trouvant sur le territoire de la commune d'Ixelles. La décision de Bruxelles-ville se limite à « attribuer la dénomination Square Patrice Lumumba à l'espace public jouxtant le square du Bastion ». C'est-à-dire, dans les faits, à une étroite bande de terrain (15 m x 50 m) située entre la station de taxis de la Porte de Namur et l'avenue (Mar-nix). Aucun immeuble ne portera donc l'adresse « Square Lumumba ». A ce stade, celui-ci se limite à une station de taxis et sa visibilité réelle dans l'espace public à une plaque et à un panneau d'information touristique (dit « mat tronqué »). Celui-ci porte la mention « Square Patrice Lumumba », reprend une photo et une citation de celui-ci : « Ni brutalités, ni sévices, ni tortures ne m'ont jamais ame-

Un basculement dans le positionnement des autorités publiques belges par rapport à l'histoire coloniale ?

coloniale belge (3), et plus particulièrement aux effets toujours agissants de ce marquage symbolique. Effets qui portent sur notre vision de l'histoire coloniale (bienfaits de « l'œuvre coloniale », etc.) et, par-là même, sur la reproduction des stéréotypes racistes qui y sont liés (caractère infantile des Noirs, etc.).

L'espace public jouxtant le square du Bastion

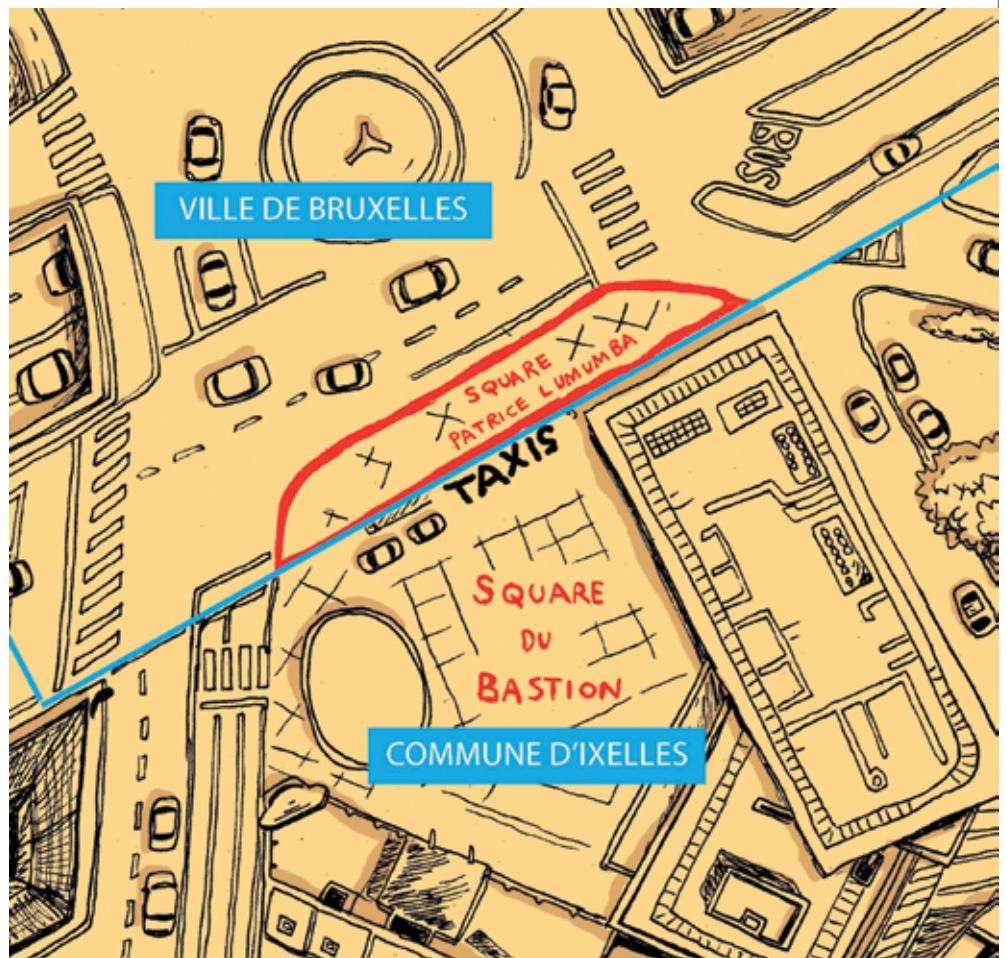
Au-delà de cette approche critique, le CMCLCD et plusieurs autres associations plaident depuis plusieurs

Sans nier qu'un pas important a été franchi, un examen plus approfondi

lles

né à demander la grâce, car je préfère mourir la tête haute, la foi inébranlable et la confiance profonde dans la destinée de mon pays, plutôt que vivre dans la soumission et le mépris des principes sacrés », accompagnée de l'indication « Patrice Lumumba, Premier Ministre du Congo indépendant, assassiné le 17 janvier 1961 aux côtés de Joseph Okito et Maurice Mpolo. »

Comme l'a relevé l'historien Elikia M'Bokolo (EHES, Unesco), dans le discours que la Ville de Bruxelles l'a invité à prononcer à l'occasion de l'inauguration : « Ce carrefour doit être aménagé. Cette simple plaque "Lumumba" est une révolution, mais elle ne suffit pas. » En effet, les petites plaques apposées, qui voisinent divers panneaux publicitaires plus imposants, n'offrent pas de réelle visibilité publique à cette « place ». Celle-ci n'en a pas par elle-même, vu sa configuration, et garde donc à ce stade un caractère essentiellement virtuel. Sans statue ou buste de Lumumba,



« Ce carrefour doit être aménagé. Cette simple plaque "Lumumba" est une révolution, mais elle ne suffit pas. »

cet espace ne sera pas une véritable « Place Lumumba », mais une forme subtile de perpétuation néocoloniale du déni par rapport à celui qui a incarné la volonté d'indépendance et de souveraineté congolaise.

Le bourgmestre Philippe Close semble conscient du problème : « C'est vrai que ce n'est pas très grand » confie-t-il au *Soir* (5). Le journal confirme, mais au conditionnel et au futur, la promesse qui aurait été faite par la Ville de Bruxelles d'ériger un monument sur ce square, en vue de lui donner une existence tangible « en plus de la plaque commémorative, une sculpture devrait être installée sur la nouvelle place dans les prochains mois. Environ 100.000 euros seront débloqués afin de financer un concours devant permettre aux artistes de s'exprimer. » Il convient toutefois de rester prudent. Rien n'est encore fait ni réglé à ce

stade. « On ne veut pas tomber dans la simple statue. On veut quelque chose de fort. » a déclaré le bourgmestre à la même occasion. Entendons que son partenaire dans la majorité, M. Courtois (MR), s'oppose à l'érection d'une statue de Lumumba. Celui-ci serait donc *persona non grata* sur le square qui porte son nom ! Au lieu de donner corps à cet endroit à la mémoire du Premier ministre assassiné, verra-t-on ériger une œuvre d'art abstrait ? Une représentation du bâton d'Ishango ou encore d'un éléphant « Côte d'Or » ? Les associations porteuses de l'événement et invitées par la ville à prendre la parole lors de l'inauguration ont clôturé le discours prononcé à cette occasion sur ce point : « Notre prochain travail avec Monsieur le Bourgmestre P. Close sera certainement d'ériger ici une statue figurative de Lumumba avec des ins-

criptions traduites dans une langue africaine. » (6) Le combat pour donner à la mémoire de Patrice Lumumba une réalité tangible dans l'espace public de la capitale est donc encore loin d'être gagné.

Porte de Namur, le nouveau square Lumumba, coincé entre une station de taxis et la rue.

Un même hommage aux bourreaux et aux victimes ?

Une autre question est de savoir si la Ville de Bruxelles est prête à assumer pleinement le sens de cette création d'une place Lumumba. La ville peut-elle honorer une victime du colonialisme belge tout en honorant, par ailleurs, et d'une façon beaucoup plus prestigieuse, des colons belges qui ont commis des crimes contre l'humanité ? Ce point a justement été soulevé lors de l'inauguration par le professeur Elikia M'Bokolo : « Aménager ce carrefour en lui donnant le nom de Lumumba va appeler à revisiter tous les lieux de mémoire de ce qu'a été le colonialisme et le néocolonialisme belges (...) pouvons-nous accepter que ce carrefour porte seulement le nom de Lumumba alors que non loin d'ici, à un autre carrefour il y a la statue de ce meurtrier, de cet assassin, de ce criminel qu'est Emile Storms ? Est-ce que nous pouvons

⇒ accepter que ce carrefour se nomme Lumumba sans que soit aménagé de quelque manière que ce soit, sans que soit expliqué l'autre monument qui est là, celui du roi Léopold II, souverain de l'Etat Indépendant du Congo et souverain fondateur de la dynastie qui a ensuite régné sur le Congo belge ?»

Kalvin Soiresse Njall, militant et coordinateur du CMCLCD, indique pour sa part, à propos de l'inauguration du square, que « l'événement n'était pas en pratique assez pensé comme un événement belge, mais plutôt comme un événement que l'on organisait au profit des communautés africaines. "C'est votre événement", nous disait-on souvent. » (7) Et il relate la réaction des associations : « Il n'est pas question que ce square soit présenté comme un cadeau aux associations plutôt que comme un outil de citoyenneté inclusive visant à participer à la décolonisation de la société belge. » Ludo de Witte, auteur du livre « L'assassinat de Lumumba » (2000), relève quant à lui que « le danger est d'arriver dans une situation de "tolérance répressive" décrite par le philosophe Herbert Marcuse. On a toléré quelque chose pour réprimer l'essentiel. En d'autres termes, on a donné quelque chose pour dire "écoutez, vous avez votre place, ça suffit maintenant." Eh bien non, ça ne suffit pas, ça doit être un début pour quelque chose de plus profond. Il faut changer les mentalités, il faut décoloniser complètement l'espace public. Il faut changer la

façon dont on enseigne l'histoire, il faut stimuler les travaux artistiques, historiques et politiques. Tout cela doit être entamé sans plus tarder. » (8) Ces trois réactions convergent pour mettre en évidence le fait que le sens « décolonial » de ce square Lumumba n'est à ce stade nullement acquis. D'autres luttes devront encore être engagées pour ce faire, et notamment celle pour que soit réalisée une « contextualisation » de la statue de Léopold

De Witte avait été invité à intervenir à la tribune, et était annoncé dans le programme de l'événement. Il est en effet l'auteur d'un livre sur l'assassinat de Lumumba dont les révélations jouèrent un rôle fondamental dans la reconnaissance officielle de la « responsabilité morale » dans ce meurtre de membres du gouvernement belge (9). Deux jours avant cette prise de parole, coup de théâtre ! Ludo de Witte reçoit un appel téléphonique

« Pouvons-nous accepter que ce carrefour se nomme Lumumba sans que soit aménagé le monument du roi Léopold II ? »

II, rappelant à la mémoire les crimes contre l'humanité commis au Congo sous sa responsabilité.

La persistance d'un négationnisme d'Etat

Un dernier point lié à cette inauguration du square Lumumba mérite d'être mis en exergue. Le 29 juin 2018, à la veille de l'inauguration, une conférence avait été organisée par les associations partenaires de l'événement (CMCLCD - Bamko - Change - GFAIA) dans la prestigieuse salle gothique de l'Hôtel de ville de Bruxelles, et sous les auspices de la commune. Dans ce cadre, Ludo

indiquant qu'il était « déprogrammé » et interdit de prise de parole. Il apprend ensuite que, lors d'une réunion qui venait de se tenir, des représentants de la Ville de Bruxelles auraient signifié aux associations partenaires que si elles n'acceptaient pas cette déprogrammation, la tenue de la conférence-débat à l'Hôtel de Ville serait remise en cause. « Lors de cette réunion, on a avancé l'argument que, dans un passé lointain, j'aurais eu "un problème avec la Sûreté de l'Etat". », indique Ludo de Witte (10), qui précise qu'il n'a « jamais été accusé, ni inculpé, ni encore moins condamné pour un délit. » Interpellée sur cet acte de censure par le journaliste Michel Bouffioux (*Paris-Match*), la porte-parole du bourgmestre, Wafaa Hammich, lui répondit sans vergogne que cette déprogrammation était justifiée par le fait que Ludo de Witte « est engagé politiquement » et que la commune avait décidé « de conférer un caractère apolitique à l'organisation de cet événement » (11). Ce à quoi Ludo de Witte répondit qu'il n'était « engagé dans aucun parti » mais « un homme libre, totalement indépendant » et que ces attaques, qui visaient à disqualifier son travail de recherche, étaient scandaleuses. *In fine*, l'interdiction visant Ludo de Witte fut levée et celui-ci put participer au débat. En outre, le bourgmestre de la Ville de Bruxelles a publiquement reconnu que cette censure de de Witte avait été « une erreur », et lui a demandé de bien vouloir l'en excuser (12). Tout ceci pourrait paraître anecdotique. Mais, lorsqu'on considère cette « erreur » à la lumière de l'histoire, on se rend

Une statue figurative de Lumumba, pas bienvenue sur « son » square ?





ALAIN COURTOIS : « LUMUMBA ÉTAIT UN ESCROC »

Alain Courtois (MR), Premier échevin de la ville de Bruxelles, répondait le 30.05.2018 à l'interpellation d'un certain Remi Baeyens : « (...) la Ville n'a pas décidé d'ériger une statue en l'honneur de Lumumba, mais uniquement de renommer la "place du Bastion" en "square Lumumba" (...) Oui, c'est vrai, Lumumba était un escroc (il a détourné des fonds publics lorsqu'il était fonctionnaire à la poste de Stanleyville). Oui, Lumumba est coupable d'avoir accéléré le processus de décolonisation qui s'opérait

durant la fin des années 1950 (...) Mais son assassinat, en janvier 1961, en fait un martyr. C'est aussi l'une des raisons pour lesquelles Lumumba est grandement apprécié parmi la communauté congolaise. (...) je m'opposerai personnellement à tout autre changement de nom de rue, surtout en rapport à la colonisation belge. » (1)

(1) Ce courrier a été intégralement publié sur le site de l'association d'anciens coloniaux *Mémoires du Congo* www.memoiresducongo.be

vite compte qu'il n'en est rien. Dès le début de l'entreprise coloniale belge, à la fin du XIXe siècle, un appareil de propagande négationniste par rapport aux crimes coloniaux a été développé au sein de l'Etat belge, visant à contrefaire l'histoire, à nier les crimes coloniaux et à justifier la colonisation (13). C'est ainsi qu'en 2010 encore, sous la menace de suppression de subventions, il fut imposé aux festivals *Afrika* de Leuven et *Afrique taille XL* de déprogrammer la présentation prévue des films *Lumumba* de Raoul Peck et *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel. Cet appareil est ma-

voirs publics veulent garder une image figée de Lumumba, telle une icône du passé qui n'aurait plus rien à nous dire sur le monde d'aujourd'hui. (...) Lumumba a été la victime de l'impérialisme. En fait, on voulait continuer l'impérialisme au Congo, remplacer le système colonial par un système néo-colonial. Un système où il y aurait des Noirs, des Congolais, qui seraient des politiciens et des ministres mais en coulisse, ce seraient toujours les pouvoirs occidentaux et les grandes sociétés qui domineraient le pays. C'est bien ça le néocolonialisme et c'est pour cela que Lumumba a été assassiné. (...) Il faut

Une autorité publique a dû faire pression sur la Ville de Bruxelles pour que Ludo de Witte soit interdit de participation au débat.

nifestement toujours actif en 2018 et tente de contrôler l'opinion publique pour tout ce qui concerne l'histoire coloniale. En l'occurrence, une autorité publique (le Palais royal ou le ministère des Affaires étrangères ?) a manifestement dû faire pression sur les autorités de la Ville de Bruxelles pour que Ludo de Witte soit interdit de participation au débat, en faisant état d'éléments issus des services de la Sécurité de l'Etat. Seule l'intervention de la presse et la mobilisation des associations a finalement permis à Ludo de Witte de s'exprimer. Interrogé sur le sens de cette tentative de censure celui-ci a déclaré : « Les pou-

combattre l'impérialisme et pour cela la vie et l'œuvre de Lumumba donnent des leçons qui sont vraiment très importantes pour la lutte aujourd'hui. » (14)

Une statue figurative de Lumumba et une contextualisation de celle de Léopold II

Etant données les responsabilités criminelles de l'Etat belge dans son assassinat, comme dans l'ensemble de la colonisation, le tabou qui pèse sur Lumumba en Belgique est toujours réel aujourd'hui. Pour preuve, le nouveau programme d'histoire de l'enseignement organisé par la

Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles), appliqué pour la première fois en 2017 dans son enseignement qualifiant, réussit l'exploit de présenter l'histoire de la « décolonisation » du Congo belge sans même mentionner Patrice Lumumba, mais en mentionnant bien Mobutu (15) ! Quoi qu'il en soit, les militants « décoloniaux », antiracistes voire anti-impérialistes, sont en marche. Dans son allocution prononcée le 30 juin dernier lors de la cérémonie officielle, Elikia M'Bokolo les a invités, ainsi que tous les citoyens, à considérer trois objectifs : la révision de ces programmes scolaires, l'érection d'une statue figurative de Lumumba sur le square qui lui est dédié ainsi que la « contextualisation » - au regard de ses crimes - du monument érigé à la gloire de Léopold II. Un programme ambitieux qui appelle à des engagements futurs. □

(1) Voir www.memoirecoloniale.be, Calvin Soiresse Njall (CMCLCD), *Sortir du colonialisme, reconnaître ses crimes*, Ensemble! n° 91, (2016), p. 9,

(2) Lucas Catherine, *Wandelen naar Kongo. Langs koloniaal erfgoed in Brussel en België*, (2006), *Promenade au Congo, Petit guide anticolonial de Belgique* (2010).

(3) Egalement mené par l'ONG Coopération éducation culture (CEC), voir www.cec-ong.org, Elikia M'Bokolo et alii, *Notre Congo, Onze Kongo*, la propagande coloniale belge dévoilée, Editions CEC, (2018), Julien Truddaïu (CEC-ONG), *Notre Congo : 80 ans de lavage de cerveaux*, dans Ensemble! n°91, (2016), p. 12

(4) Compte rendu du Conseil communal de la ville de Bruxelles du 23.04.18.

(5) article de Maxime Biermé, *Le Soir* 18.04.18.

(6) *Discours des associations en hommage à Lumumba, Okito et Mpolo*. 30.06.18

(7) Calvin Njall Soiresse, *Square Lumumba : décoloniser les espaces et les esprits*, 09.07.18, sur le site www.revuepolitique.be

(8) Interview par Jérôme Duval (CADTM), publiée le 05.07.18 sur le site www.cadtm.org

(9) Il vient également de publier un nouveau livre : *L'Ascension de Mobutu - Comment la Belgique et les USA ont fabriqué un dictateur* (2017).

(10) L. de Witte, Lumumba à l'Hôtel de ville de Bruxelles... à condition qu'il se taise?, 27.06.18, www.dewereldmorgen.be

(11) Michel Bouffiu, *Square Lumumba à Bruxelles : le sociologue Ludo De Witte censuré*, 28.06.18, www.parismatch.be, www.michelbouffiu.be

(12) Michel Bouffiu, *Censure de Ludo De Witte : le bourgmestre de Bruxelles reconnaît une « erreur »*, 30.06.18, www.parismatch.be, www.michelbouffiu.be

(13) Arnaud Lismond-Mertes, *Le négationnisme belge*, Ensemble ! n° 92, décembre 2016, p. 60

(14) Interview par J. Duval, op. cit.

(15) Arnaud Lismond-Mertes, *Décoloniser l'Ecole*, Ensemble ! n° 95, décembre 2017, p. 6.